



Aix en Provence

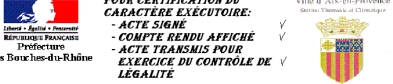
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.367**

Séance publique du

8 juillet 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Président de la Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130708-28606- DE-1-1_0
Date de signature : 10/07/13
Date de réception : mercredi 10 juillet 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

OBJET : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE L'ORGUE DE L'HÔTEL DE CAUMONT

Le 08/07/13 à 17h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/07/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Maurice CHAZEAU à M. Alexandre GALLESE, M. Yannick DECARA à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Eric CHEVALIER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Helliot BRAMI, M. Stéphane PAOLI à M. Laurent DILLINGER, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN

Excusés sans pouvoir :

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Fleur SKRIVAN

Mme Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



07.04

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Conservatoire Darius Milhaud

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 08/07/13

fm

RAPPORTEUR : Mme Patricia LARNAUDIE

Nomenclature : 8.9 Culture

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE L'ORGUE DE L'HÔTEL DE CAUMONT - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibération 2013-174 en date du 29 avril 2013, il a été autorisé la vente de l'orgue de l'Hôtel de Caumont et de pianos dans un état ne permettant plus un usage pédagogique satisfaisant dans le nouveau Conservatoire Darius Milhaud.

L'orgue actuel sera remplacé dans l'auditorium du nouveau Conservatoire Darius Milhaud par un orgue neuf suite à une procédure de marché public d'appel d'offre actuellement en cours d'exécution.

Il est rappelé que ce marché a pour objet la construction de ce nouvel instrument mais également le démontage de l'ancien orgue, son conditionnement et son acheminement sur un lieu de stockage de la ville dans la perspective de sa revente.

Cette opération devant être réalisée avant le mois de septembre 2013, date de prise de possession de l'Hôtel de Caumont par ses nouveaux propriétaires, elle nécessite une procédure de déclassement du domaine public tel que cela avait été précisé dans la délibération précitée.

Le Conservatoire achevant son année scolaire le 05 juillet 2013, l'orgue ne sera plus utilisé à compter de cette date.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **CONSTATER** la désaffectation du domaine public de l'orgue de l'Hôtel de Caumont ;
- **DECIDER** le déclassement du domaine public de l'orgue de l'Hôtel de Caumont.

2013.367 - DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DE L'ORGUE DE L'HÔTEL DE CAUMONT

Présents et représentés	: 50
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 10/07/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**